Terres en Vie

Procès verbal de l'Assemblée Générale
27 avril 2019

excusés : les associations Terres de Liens et Semes / Dominique Deniau, président de la Chambre d'Agriculture 44 / Franck Nicolon et Christophe Dougé, conseillers régionaux PdL / Monsieur Teurnier, maire de la Chapelle-Heulin / Monsieur Bouillant, maire de la Haye-Fouassière / Monsieur le Maire de St-Julien-de-Concelles / Mme Chapeau, Maire de Haute-Goulaine et conseillère départementale / Mme Luquiau, conseillère départementale / Monsieur Marchais, Maire de Vallet / Christian Gautier, président de la fédération des vins de Nantes.

1. **introduction** par Albert MECHINEAU, représentant de la municipalité de Monnières ;

Cette année, Monnières accueille Terres en Vie et ses adhérents/partenaires. La municipalité souligne l'adéquation entre les problèmes de déprise de la commune et les solutions qu'apporte (entre autres) Terres en Vie ; ces problématiques sont les mêmes que sur les autres communes du Vignoble. Monnières souligne qu'elle apporte son soutien entier à l'association.

3ème année : les évolutions à venir sont importantes ; remerciements aux présents, à Monnières ville accueillante, à Mme Margetic (université de Nantes)

2. **rapport moral/ d'activités 2018-2019**
   - ce qui s'est passé dans l'année : cf rapports en PJ

3. **témoignage des groupes locaux :**
   - la Chapelle-Heulin > cf. diaporama ; remerciements à la municipalité ; inventaire terminé en septembre 2018 ; 250ha de délaissés ; 30ha à bail dont 3 à défricher ; projets d'installation en cours avec un paysan boulanger et une jeune viticultrice ;
   - Monnières > cf. diaporama ; appui sur l'inventaire des étudiants de Briacé pour cibler des îlots et rentrer dans la phase de contact des propriétaires ;
   - Maisdon > cf. diaporama ; 117ha de délaissés (15 % de la SAU) ; convention signée avec la commune / 7ha en bail ; phase de constitution des îlots en cours ; 2 porteurs de projet dans le groupe.
   - Vallet > cf. diaporama ; en cours de création ; particularité = grandeur de la commune / partenariat en cours avec les étudiants de Briacé ;

- Le Pallet > cf. diaporama ; création récente ; inventaire en cours sur certains secteurs ; municipalité = accord en cours sur 2 zones identifiées ;
- La Haye-Fouassière > cf. diaporama ; création très récente ;

4. **présentation des porteurs de projet agricole :**
   - Alexis VIAUD : paysan-boulanger et élevage ovin vers la Chapelle-Heulin/Vallet ; installation en cours.
   - Elodie RENAUDINEAU : en cours de formation ; installation en 2020/21 en petits fruits et maraîchage ;
   - Chloé NEJJARI : jeune viticultrice reprendra une structure viticole et se positionne sur des parcelles de la commune de la Chapelle-Heulin ;

5-10 mn de questions de compréhension de la salle/réactions

- comment les porteurs de projet (PP) peuvent découvrir TeV ? Plusieurs canaux : chambre d'agriculture / CAP44 + CIAP / Terre de Liens / établissements de formation agricole (Briacé…) : difficultés à réunir le foncier **et** les PP ; enjeu de temporalité : que le foncier soit prêt en même temps qu'un porteur de projet est délicat ; les structures comme TeV (ou SCIC NN) qui prennent des terres en réserve **facilitent grandement** cette réunion ;
- élargissement à 3 communes cette année = autres envisagées ? Cela se fait de manière « *naturelle* » : les élus se montrent intéressés et les groupes de citoyens se forment : exemple du Loroux-Bottereaux = la situation est compliquée = quand on veut installer des jeunes paysans avec d'autres formes de production, **les freins sont là** ; Les groupes de citoyens TeV peuvent être la réponse aux problèmes, car ils rassemblent le plus largement possible les usagers de la commune.
- vigilance : moyenne d'âge des agriculteurs 55 ans = problème des terres qui vont se laisser en nombre très important : urgence = devenir des exploitations ? / des terres (entretien) ?/ des produits locaux sur notre territoire ?

5. **rapport d'orientations 2019/2020**

- évolution statutaire : vers un autre modèle ? réflexion/chantier en cours : inventorier les besoins / adéquation entre nouveau statut (SCIC ?) et besoins du territoire ; question de la représentation des acteurs du territoire et de la gouvernance ;
- professionnalisation : passage de 3 à 6 groupes locaux : association qui chapeaute l'ensemble, les GL ont chacun des projets différents, d'où une certaine complexité à le gérer ;
- élargissement des actions à tous les objectifs initiaux :
  - alimentation en circuits-courts,
  - recréation de biodiversité,
  - résilience aux changements climatiques / stockage du carbone,
  - revitalisation rurale,
    - toutes ces préoccupations devront être reprises par les GL ;

- **actions 2019-20 :**
  - consolider les GL ;
  - partenariat chambre d'agriculture à mettre en œuvre ; associer des représentants dans chaque GL, appui de professionnels ;
  - GIEE en cours de constitution, ouvert = équipe de paysan qui avanceront sur les mêmes préoccupations et avec TeV ;
  - chantiers d'arrachage au début de l'été + semis en prairie permanente
  - biodiversité : enjeux environnementaux très importants (effondrement de la biodiversité), l'agriculture est un moyen de protéger la nature : que TeV accentue son travail sur la recréation de la biodiversité paraît primordiale ; partenariat en cours avec les BTS GPN de Briacé ; projet de dresser un état initial de la faune/flore sur les parcelles TeV + ce qui peut être fait pour recréer de la biodiversité reprise par les paysans par la suite (pas mettre sous cloche) : réseau « paysans de nature » (entre autres) ;
    - sur le terrain : outil pour évaluer la biodiversité compréhensible par le grand public
  - développer les partenariats avec les collectivités :
    - évidence de la nécessité de développer le partenariat avec les communautés de commune (ou d'agglomération) via les PAT (Plans Alimentaires Territoriaux) ou les PCAET (Plans Climat Air Énergie Territoire) ;
      - [prise de parole de M.PERROUIN, pdt de la CC Sèvre & Loire, qui a récemment voté le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable / « territoire de demain ») avec danger de l'introduction des projets maraîchers industriels ; souligne la difficulté de « trouver » des porteurs de projet ;
      - témoignage de Yoan AGUER (paysan éleveur de chèvres avec transformation en fromage) : si l'on attend des projets ficelés à 100 %, on ne fera rien ; les futurs porteurs de projet en **agriculture paysanne** ne peuvent pas démarrer très rapidement sur des terres qui ne seraient pas prêtes ! (à l'inverse des maraîchers industriels)

6. **Budgets : cf diaporama en PJ**
   - 2018-19 :
     - partie importante du travail bénévole : + de 1000 heures (et tout n'est pas comptabilisé !) ;
     - remerciement des CIGALES et l'association Jardiner Nature pour les prêts nous ayant permis le démarrage de l'activité ;
   - 2019-20 :
     - environ 100 000€ au total ;

7. **gouvernance :**
   - fonctionnement intérieur et organisation > cf. diaporama
   - règlement intérieur : modifications (cf pièce jointe)
     - faire évoluer selon les instances :
       - C.A. instance politique de prise de décisions et de responsabilité – co-administrateurs

délèguent au :
        - groupe opérationnel : met en musique les décisions du C.A. coordonne et fait remonter les besoins des GL, ;
        - GL : existence dans le cadre du règlement intérieur :
            - 1 administrateur obligatoire et 2 suppléants ;
            - 1 représentant au comité technique (maîtrise d'œuvre des chantiers et capacité professionnelle)
    - *complexité pour la future structure !*
- **validations** :
    - rapport moral : 0 contre, 0 abstention, 100% pour ;
    - rapport financier : 0 contre, 0 abstention, 100% pour ;
    - règlement intérieur : 0 contre, 0 abstention, 100% pour ;

8. **renouvellement du C.A. : 1/3**

- 4 sortants : Michel GABILLARD, Jacques BOURCIER, Bernard POILANE, Benoît COUTEAU
- Entrants : titulaires se représentant : Benoît COUTEAU / Bernard POILANE / Jacques BOURCIER / Michel GABILLARD ; nouveau titulaire : François LUNEAU (Vallet) + un poste pour le GL de la Haye-Fouassière / suppléants : Monique-Viviane HERVY (Le Pallet) (intègre également le groupe opérationnel) Claude MARTIN (Le Pallet) Erwan PROVOST (Monnières) ;
    - 15 administrateurs :
        - **validation** : 0 contre, 0 abstention, 100% pour

9. vote **cotisations :** 10€ personnes physiques / 20€ personnes morales
    - **validation** : 0 contre, 0 abstention, 100% pour

10. conclusion par Christine MARGETIC :
    - le territoire semble très dynamique sur ces questions très complexes ;
    - un projet de « transition » ? conjuguer différentes contraintes pour avancer de manière respectueuse en se tournant vers des principes fondateurs :
        - démarche participative citoyenne,
        - alimenter le territoire (nourriture en circuit court / dynamique rurale),
        - partir du micro-local et mobiliser les différents acteurs : communes, intercommunalités, plus si nécessaires,
        - retrouver du sens dans les espaces agricoles qui deviennent plus ouverts : volet biodiversité / résilience au changement climatique / « trame verte nourricière »
        - disparition des espaces agricoles : importance du foncier agricole et de la prise de conscience par les habitants que ce sont des terres nourricières ;
        - réflexions autour des PEAN (Protection des espaces agricoles et naturels périurbains) et du portage politique des projets de territoire ;

        - diversité dans les productions = territoire qui fonctionne mieux = comment répartir les terres qui vont prochainement se libérer ?
    - Question de la cohabitation des modèles industriels et des aspirations du territoire : l'action de TeV montre que cela est possible !

5-10 mn de questions de compréhension de la salle/réactions

- question de l'occupation des sols et du choix des élus ; nous pouvons avancer ensemble via le modèle de gouvernance partagée = acceptabilité / mutualisation / cohabitation ; choix autour des usages du foncier : habitat / activités / économique dont agricole = se nourrir = réflexion à mener à une échelle inter-communale ;

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale, signé par les administrateurs suivants :
À Monnières, le 3/05/2019

Michel GABILLARD, co-président

Amaury BOURGET, co-président